OCOM C390.14 – PARTICIPER À UNE PRÉSENTATION DONNÉE PAR UN CONFÉRENCIER INVITÉ DU MILIEU DE LA RECHERCHE ET SAUVETAGE (SAR)

1. **Rendement.** Participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et sauvetage (SAR).

2. **Conditions**

   a. Éléments fournis :

      (1) de la supervision, et

      (2) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Une salle de classe ou un secteur d'entraînement assez grand pour recevoir tout le groupe.

3. **Norme.** Le cadet doit participer à une présentation donnée par un conférencier invité du milieu de la recherche et de sauvetage afin de prendre connaissance des fonctions de celui-ci.

4. **Point d'enseignement.** On demande au conférencier invité de SAR de :

   a. familiariser les cadets avec :

      (1) les principaux objectifs et les principales activités,

      (2) les emplois au sein de l'unité,

      (3) les titres de poste,

      (4) les fonctions des membres du personnel,

      (5) la formation requise pour pouvoir accomplir les diverses fonctions,

      (6) la variété des fonctions,

      (7) l'équipement utilisé, et

      (8) les conditions de travail;

   b. décrire ses tâches; et

   c. animer une période de questions et réponses.

5. **Durée**

a.	Introduction/Conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	50 min
c.	Total :	60 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification.** L’exposé interactif a été choisi pour cette leçon afin de réviser, clarifier, faire ressortir et résumer les rôles et les activités du milieu de la SAR.

7. **Documents de référence.** S.O.

8. **Matériel d’instruction.** Du matériel de présentation (p. ex., tableau blanc, tableau de papier, rétroprojecteur, projecteur multimédia) approprié à la salle de classe et au secteur d’entraînement.

9. **Matériel d’apprentissage.** S.O.

10. **Modalités de contrôle.** S.O.

11. **Remarques**

    a. Les membres du milieu de la SAR peuvent comprendre :

        (1) le service de police local,

        (2) le service de police provincial,

        (3) la Gendarmerie royale du Canada (GRC),

        (4) les Forces canadiennes (FC),

        (5) la Garde côtière canadienne (GCC),

        (6) l’Association civile de recherche et de sauvetage aériens (ACRSA), et

        (7) l’Association canadienne des volontaires recherche et sauvetage (ACVRS).

    b. Il n’y a pas de guide pédagogique pour cet OCOM.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-803/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-803-PG-002/A-CR-CCP-803-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.